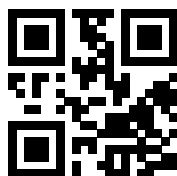


Ecrit par Echo du Mardi le 5 avril 2023

LES AUGUSTINS COPROPRIETE



AJ MEYNET & ASSOCIES
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 avril 2023 sous réserves d'incidents

Ecrit par Echo du Mardi le 5 avril 2023



AJ MEYNET & ASSOCIES
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Articles 29-1 et suivants de la loi n°65-557

du 10 juillet 1965

Par ordonnance de Monsieur Hervé LEMOINE, 1^{er} Vice-Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon en date du 15 mars 2023, la SELARL AJ MEYNET & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET et Maître Typhaine MEYNET, Administrateurs Judiciaires, sise :

10, Avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'entreprise - 84000 Avignon, a été désignée Administrateur Provisoire de la copropriété **LES AUGUSTINS** sis(e) 18, Rue Carreterie - 84000 AVIGNON pour une durée fixée à douze mois.

Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude AJ MEYNET & ASSOCIES dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.

N° RG23/00733



Ecrit par Echo du Mardi le 5 avril 2023